

JEUDI 4 DECEMBRE, ON VOTE. MAIS POUR QUOI EXACTEMENT ?

Le 4 décembre, pour la première fois, tous les personnels (5 millions d'agents) des trois fonctions publiques (d'Etat, hospitalière et territoriale) seront appelés aux urnes en même temps, le même jour.

Le résultat de ces élections permettra donc évidemment de mesurer l'influence de chaque organisation syndicale au niveau national, mais peut surtout être l'occasion pour l'ensemble des personnels d'exprimer leur refus des attaques que subissent les fonctionnaires et le Service public : salaires bloqués, emplois supprimés, services démantelés, privatisations, abandons de missions, etc.

Concrètement pour quoi vote-t-on ? Qui élit-on ?

Il s'agit d'élire nos représentant-e-s au sein des Comités Techniques (CT), Commissions Administratives Paritaires (CAP), locaux et nationaux.

Les Comités Techniques (CT) traitent des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services (budget, emplois, etc.).

On va voter pour :

Le CT Ministériel (CTM), qui traite de ces questions au plan de l'ensemble du ministère,

Le CT de Réseau (CTR), qui fait de même au plan DGFIP,

Le CT Local (CTL) au plan de la DNEF.

On votera à la fois pour le CTM et le CTL, les représentations au CTR étant calculées à partir des résultats en CTL de l'ensemble de la DGFIP.

De plus, ce sont les résultats en CTL qui détermineront localement le nombre de représentants au Comité Hygiène et Sécurité (CHS) et au Comité Départemental à l'Action Sociale (CDAS).

LE 4 DECEMBRE, VOTEZ POUR VOUS. VOTEZ CGT

retrouvez l'information sur <http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/>

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) traitent, elles, de la situation individuelle des agents : mutations, évaluations, titularisation, mise en disponibilité, détachements, procédures disciplinaires, listes d'aptitude, etc.

Il y a **8 CAP Nationales*** : les agents techniques (CAP n°8), agents administratifs (CAP 7), contrôleurs (CAP 6), géomètres cadastrés (CAP 5), inspecteurs (CAP 4), inspecteurs divisionnaires (CAP 3), administrateurs des Finances publiques adjoints et IP (CAP 2), administrateurs des Finances publiques AGPIP AFIP (CAP 1).

Au plan local, à la DNEF, il y a 3 CAP Locales : agents (CAPL n°3), contrôleurs (CAPL 2), inspecteurs (CAPL 1).

On votera donc à la fois pour les CAP Nationales et les CAP Locales, sauf les stagiaires (uniquement les CTM et CTL) et les directeurs (pas de CAPL).

** A la DNEF nos camarades Alain Paille et Philippe Laporte sont candidats en position éligible en CAP Nationales des inspecteurs et agents administratifs (AAPI 1). Les candidat-e-s de la CGT aux CAP Locales et CT Local figurent sur nos affiches apposées sur les panneaux syndicaux et sur notre site et sur les professions de foi envoyées par l'administration.*

**Vote pour le CTM + vote pour le CTL + vote pour la CAP N +
vote pour la CAPL
= 4 votes, le 4 décembre.**

Comment voter ? Directement sur le lieu de travail le 4 décembre pour les collègues qui sont à Pantin. En région, ceux des BII voteront sur place entre le 28/11 et le 4/12 et leur vote sera transmis par les chefs de service.

Pour les collègues absents le 4 décembre, l'inscription pour le vote par correspondance est clos depuis le 4 novembre, mais pas de panique, on peut voter de façon anticipée au service RH jusqu'à la veille du scrutin... Attention, le vote à l'urne est toujours possible, et même préférable, même pour les collègues ayant voté autrement (leur 1er vote sera simplement extourné au moment du regroupement de l'ensemble des enveloppes).

retrouvez l'information sur <http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/>

DEPUIS LES DERNIERES ELECTIONS, LES ELUS CGT DE LA DNEF ONT-ILS REMPLI LEUR MANDAT ?

Les dernières élections en CAP locales et au CTL ont eu lieu en octobre 2011. Quelle a été, depuis, l'activité des élus CGT ? Le mandat confié par les collègues a-t-il été rempli ? Voici quelques éléments de bilan pour vous permettre de juger...

Nous ne concevons pas notre intervention en tant que représentants des personnels sans préparation des CAPL et CTL avec les collègues, sans information et compte rendu systématique * à tous les agents, pas seulement les syndiqués CGT, puisque nous sommes représentants de l'ensemble du personnel. Sans la mobilisation des agents, leurs représentants ne peuvent pas être efficaces. C'est pourquoi nous avons organisé plusieurs Heures Mensuelles d'Information pour débattre des revendications à porter et de la tactique à utiliser...

Le cadre de notre intervention est connu : suppressions d'emplois, restrictions budgétaires, absence de véritable dialogue social, volonté de la part de l'administration de vider les organismes paritaires de leur contenu pour en faire de simples chambres d'enregistrement de décisions prises par avance...

Cela nous a conduits, en accord avec les collègues, à boycotter parfois certaines instances, ne disposant souvent même pas des documents préparatoires à un travail sérieux.

Budget, formation, suppressions d'emplois, nous sommes intervenus à chaque fois en fonction du mandat confié par les agents et du rapport de force instauré par leur mobilisation. Avec pour seul souci la défense de leurs intérêts.

** Depuis octobre 2011, nous avons fait paraître 43 numéros de l'Action Syndicale de la DNEF (44 avec le présent numéro) qui ont systématiquement rendu compte de l'intervention de nos élu-e-s en CAP Locale et CTL.*

**L'AUSTERITE N'EST PAS FATALE,
LE 4 DECEMBRE, DEFENDEZ VOUS, VOTEZ CGT**

Notre intervention n'est sans doute pas exempte d'insuffisances, mais nous nous sommes toujours attachés à respecter le mandat que nous avaient confié les collègues, préparé et décidé avec eux, et nous sommes faits les porte-paroles de leurs revendications.

Nous sommes également les seuls à avoir organisé des HMI dans les BII de province qui le souhaitaient. Cela a constitué un coût non négligeable en droits syndicaux et en frais de transport mais nous avons considéré qu'il était normal de consulter aussi les collègues de province et ces visites ont été sources d'informations, qui nous ont particulièrement aidés pour siéger ensuite dans les organismes paritaires.

Cela a notamment permis dans la dernière période la remontée de la problématique des IFDD trimestrielles.

C'est pourquoi nous vous proposons de poursuivre ensemble ce travail et sollicitons vos suffrages...

RAPPEL DES RESULTATS DES DERNIERES ELECTIONS

A la DNEF, la CGT restait la première organisation syndicale avec 45,5 % des voix au CT Local et 42,6 % au CT Ministériel. En CAP Locales, elle recueillait la majorité absolue des voix des agents et des contrôleurs et 39,5 % de celles des inspecteurs.

A la DGFIP, la CGT recueillait 29,1 % des voix aux CT Locaux et, en CAP Nationales, elle était la première organisation dans la CAP des cadres C, la seconde chez les contrôleurs et inspecteurs, ce qui faisait d'elle le syndicat possédant le plus grand nombre d'élus en CAP Nationales.

Au plan ministériel, la CGT confirmait sa place de 1ère fédération du ministère, avec 29,7% des voix au CT Ministériel...

<p>SALAIRES, EMPLOIS, SERVICE PUBLIC ! LE 4 DECEMBRE, DEFENDEZ VOUS, VOTEZ CGT</p>
--

retrouvez l'information sur <http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/>